



C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
www.laclovering.org

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 13 juillet 2019 à la salle du conseil du Canton de Stanstead

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Yves Gosselin, Jean-Noël Leduc, Lucie Borne, Jacqueline Caboret, André Henneuse, Josée Saint-Pierre (téléphone), Colette Scalabrini, Gilles Tessier

Administrateurs absents : Catherine Gibeault, le CA considère ces absences motivées, Pierre Martineau,

Aide-administrateurs présents : Jocelyne Gagnon, Luc Côté

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Henneuse et appuyé par Josée Saint-Pierre d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

Prop # 19-14

3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2019

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Gilles Tessier d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2019.

Adopté à l'unanimité

Prop # 19-15

4. Préparation de l'AGA 2019

- ODJ : les mêmes points qu'en 2018 seront couverts
- Lucie Borne dépose un tableau résumant les activités; les détails des présentations ainsi que les présentateurs responsables sont discutés et ajustés.

5. Rapport des activités régulières

Qualité de l'eau :

- **Programme d'échantillonnage-** Yves Gosselin mentionne que les échantillonnages ont débuté. Des étudiants de l'UQAM prendront des mesures dans notre lac et compareront les résultats avec d'autres lacs. Tel que convenu, les prélèvements des tributaires ont aussi débuté.

Protection des rives :

- Myriophylle-Alliance : L'association fera une démarche auprès du ministère des affaires municipales afin de montrer les impacts économiques pour les riverains et les municipalités.
- Myriophylle-Plan d'action pour les riverains du lac Lovering : Le projet devrait débuter en août avec la collaboration du RAPPEL, c'est-à-dire, identifier les zones et poser les 4 coins de la zone, faire confirmer l'accord du propriétaire en obtenant sa signature. Lucie Borne mentionne le besoin de plongeurs pour organiser des équipes et responsable de déterminer la zone à couvrir.

Navigation responsable :

Communications :

o Calendrier :

- Lucie Borne remet les affiches pour les babillards et annonçant l'AGA.
- Tel que prévu, l'invitation à l'AGA sera le sujet de la prochaine infolettre.

Activités informatiques :

- Luc Côté parle de l'implantation de la plateforme g-suite : en plus de Luc, Francis et Pierre Martineau sont les maîtres des clés.
- Jocelyne Gagnon souligne qu'il y a beaucoup d'information qu'il serait utile de rendre disponible possiblement sur cette plateforme. De plus, la Société d'histoire de Magog serait ouverte à abriter les archives papier de la Société.
- La formation sur la plateforme g-suite est offerte aux administrateurs intéressés. Il faudra compter plusieurs sessions.

6. Recrutement et relations avec les membres

Colette Scalabrini informe le CA que 724 se sont inscrits à date; 4 060\$ de dons ont été versés.

7. Visibilité de la SCLL

8. Trésorerie

9. Varia

10. Dates des prochaines réunions

L'AGA se tiendra le 3 août. Pierre Martineau réservera la salle du conseil.

11. Levée de L'assemblée

Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par André Bélanger de lever l'assemblée à 11h15.

Jacqueline Caboret
Secrétaire d'assemblée
2019/07/31